

CONDITIONS DES LOCATIONS DE VÉHICULES ET DES PRESTATION DE SERVICES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Les conditions suivantes, relatives à la location de véhicules et aux prestations de services proposées par **Electric Beast France SASU**, entreprise de droit français (RCS Paris 885 131 128, siège 10 rue de Penthièvre, 75008 Paris, désignée dans ce qui suit comme « Beast ») et simplement désignées dans ce qui suit comme « les conditions », précisent la procédure d'inscription sur l'application mobile ou le site internet de Beast (définis dans la suite) et d'utilisation des véhicules électriques, les conditions d'utilisation des véhicules et les procédures d'établissement des responsabilité et de résolution des litiges.
- 1.2. Avant d'utiliser les services (définis dans la suite) proposés par Beast, l'Utilisateur doit remplir les conditions suivantes.
 - 1.2.1. L'Utilisateur doit lire attentivement les présentes conditions, les comprendre et les accepter. L'Utilisateur peut indiquer son accord de diverses façons : en cliquant sur le bouton « J'accepte » lors de son inscription en tant qu'Utilisateur dans l'application mobile de Beast, en cochant la case « J'ai lu et j'accepte les conditions de location » sur le site internet de Beast ou en signant électroniquement (au moyen des logiciels [DigiDoc](#) ou [DocuSign](#)) les conditions de location de véhicule et de prestation de services. Cela signifie donc qu'en s'inscrivant comme utilisateur sur l'application mobile ou en commençant à utiliser les services, l'Utilisateur certifie que toutes les informations qui lui ont été présentées sont claires et compréhensibles, et qu'il en accepte les conditions. Si l'Utilisateur n'accepte pas lesdites conditions, il ne peut pas utiliser les services proposés.
 - 1.2.2. Par ailleurs, l'Utilisateur doit communiquer à Beast les données personnelles, les informations et les documents qui lui sont réclamés par Beast.
- 1.3. Si l'Utilisateur a des questions sur les présentes conditions ou sur l'utilisation des services, il peut entrer en contact avec Beast, soit par courrier électronique à l'adresse info@beast.rent, soit par téléphone au numéro +372 5593 0444.
- 1.4. Les présentes conditions constituent un contrat juridiquement contraignant entre Beast et l'Utilisateur, relatif à l'utilisation des services proposés par Beast. La relation juridique dans laquelle entre l'Utilisateur concerne exclusivement Beast, et l'Utilisateur est conscient que Beast n'a aucun lien avec l'entreprise Tesla, Inc (anciennement Tesla Motors).

2. INTERPRÉTATION ET TERMINOLOGIE

- 2.1. Sauf mention explicite du contraire ou situation découlant clairement du contexte, les termes et expressions suivants ont, dans le cadre de ce contrat, la signification indiquée ci-dessous.
 - 2.1.1. **Prix de base du service** – le prix payé pour chaque minute de la période d'utilisation du véhicule. Le prix du service à payer correspond à la tarification présentée sur l'application mobile et/ou sur le site internet.

- 2.1.2. Cartes de charge** – carte(s) ou puces utilisées pour la charge du véhicule.
- 2.1.3. Matériel de charge** – câbles ou adaptateurs utilisés pour charger le véhicule.
- 2.1.4. Conditions d'assurance** – Conditions générales de la société d'assurance qui assure le véhicule, consultables sur l'application mobile ou sur le site internet.
- 2.1.5. Coût kilométrique** – somme payée pour chaque kilomètre parcouru en cas de dépassement de la limite kilométrique prévue pour une journée (24 heures). La limite kilométrique est indiquée sur l'application mobile et sur le site internet. Le tarif kilométrique est indiqué dans la tarification présentée sur l'application mobile et/ou sur le site internet.
- 2.1.6. Application mobile** – logiciel d'application pour téléphones portables, tablettes et autres appareils mobiles, permettant la réservation des véhicules, leur ouverture, leur fermeture et toutes autres actions en rapport avec l'utilisation des véhicules.
- 2.1.7. Lieu de remise** – le parking sur lequel l'Utilisateur reçoit et/ou restitue le véhicule. La liste des lieux de remise possibles est disponible sur l'application mobile et sur le site internet.
- 2.1.8. Partie** – un Utilisateur, ou Beast.
- 2.1.9. Lieu d'utilisation** – le lieu où est utilisé le véhicule.
- 2.1.10. Politique de confidentialité** – la politique de confidentialité de Beast, disponible sur l'application mobile ou sur le site internet.
- 2.1.11. Prix du service** – coût dû au titre d'un service quelconque, en particulier prix de base du service, coût kilométrique (si applicable) et coût d'annulation de la réservation d'un véhicule avant le délai limite. Tous les coûts dus sont calculés conformément au tarif affiché sur l'application mobile et sur le site internet.
- 2.1.12. Services** – les services proposés par Beast à l'Utilisateur, en particulier les services de location de véhicule proposés par l'intermédiaire de l'application mobile et du site internet.
- 2.1.13. Règles de la circulation** – toutes les règles applicables régissant l'utilisation du véhicule, en particulier le code de la route et les règles de sécurité.
- 2.1.14. Utilisateur** – la personne qui utilise l'application mobile de Beast et/ou les services proposés par Beast.
- 2.1.15. Utilisateur supplémentaire** – toutes les autres personnes que l'Utilisateur a ajoutées comme utilisateurs du véhicule, après vérification et validation.
- 2.1.16. Véhicule** – un véhicule électrique à transmission électrique intégrale que Beast confie temporairement et met à la disposition de l'Utilisateur conformément aux dispositions du présent contrat.
- 2.1.17. Système du véhicule** – un système de surveillance que Beast peut activer à distance et qui est installé à bord du véhicule permettant la transmission des données suivantes à Beast : l'enregistrement de la position et du voisinage du véhicule, la distance parcourue

par le véhicule, le temps d'utilisation du véhicule et d'autres données liées au véhicule et à son utilisation.

2.1.18. Période d'utilisation du véhicule – l'intervalle de temps écoulé entre le moment où l'utilisateur a déverrouillé le véhicule ou l'a reçu sur le lieu de remise et le moment où l'utilisateur ramène le véhicule sur le lieu de remise ou verrouille le véhicule.

2.1.19. Site internet – le site internet de Beast, à l'adresse <https://beast.rent>, et tous ses sous-domaines.

2.1.20. Beast Bucks – Crédit de circulation spécifique à l'application mobile, qui ne peut être utilisé que pour payer des services liés à l'application mobile de Beast. Le crédit de circulation de Beast ne peut donner lieu à aucun versement d'argent et ne peut pas être utilisé comme moyen de paiement en dehors des services de l'application mobile.

2.1.21. Conditions de Beast Bucks – les conditions d'utilisation de Beast Bucks, publiées par Beast sur son application mobile et sur son site internet.

2.2. Les énumérations imprimées dans ces conditions et précédées des mots « en particulier » contiennent des exemples et ne sont pas exhaustives.

2.3. L'obligation acceptée par l'utilisateur de ne pas effectuer telle ou telle action comprend en particulier l'obligation d'imposer la même restriction aux autres utilisateurs.

2.4. Les titres utilisés dans ce contrat ont pour seul but de simplifier les références. Ils ne limitent ni ne modifient de quelque façon que ce soit la signification et l'interprétation des conditions.

3. INSCRIPTION DE L'UTILISATEUR DANS L'APPLICATION MOBILE

3.1. L'utilisateur n'est habilité à utiliser les services proposés par Beast qu'après s'être inscrit sur l'application mobile ou sur le site internet, après avoir présenté toutes les données personnelles, informations et documents demandés par Beast et après avoir accepté les présentes conditions.

3.2. Lors de son inscription dans l'application mobile ou sur le site internet, l'utilisateur indique son numéro de téléphone, qui lui sert ensuite de numéro identifiant et lui permet de se connecter.

3.3. Si l'utilisateur souhaite utiliser les services, il doit (i) être une personne physique ayant l'âge légal requis pour la conduite dans le pays d'utilisation du véhicule et (ii) être détenteur d'un permis de conduire valide délivré par les autorités compétentes d'un État membre de l'Union européenne ou d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, de la Confédération helvétique ou du Canada, lui donnant le droit de conduire le véhicule sans être accompagné. L'utilisateur doit également présenter à Beast une photo d'identité et une photo de son permis de conduire, afin de permettre à Beast de constater l'identité entre l'utilisateur et le titulaire du permis de conduire, ainsi que la validité du permis. Cette procédure peut être effectuée par un prestataire de service tiers (par exemple [Veriff](#)), selon le protocole indiqué dans l'application mobile. L'utilisation d'un tiers prestataire de service s'effectue dans le

respect des règles de confidentialité. Pour utiliser les services de Beast, l'Utilisateur peut se voir demander d'accepter les conditions propres à ce prestataire tiers.

- 3.4.** Si l'Utilisateur ne présente pas ses informations personnelles ou présente des informations fausses ou imprécises, son inscription n'est pas valide. L'Utilisateur est dans ce cas redevable à Beast d'une pénalité d'un montant de **1500 euros** et de tous les dommages encourus par Beast du fait de cette présentation d'informations fausses ou imprécises.
- 3.5.** Une fois que Beast a effectué toutes les procédures permettant de s'assurer de l'identité de l'utilisateur et de contrôler les informations transmises, Beast concède à l'Utilisateur un droit temporaire à l'utilisation du véhicule, et l'Utilisateur s'engage à utiliser le véhicule conformément aux conditions stipulées dans le présent contrat et à payer le prix annoncé pour le service.
- 3.6.** Si l'utilisateur s'est inscrit dans l'application mobile, il acquiert la possibilité de se connecter dans l'application et est ainsi en mesure d'utiliser les services proposés via l'application. Les données de connexion à l'application sont personnelles à l'Utilisateur, et il n'est pas permis à ce dernier de les communiquer à un tiers.
- 3.7.** Si les données de connexion sont perdues ou tombent entre les mains d'une tierce personne, l'Utilisateur doit en informer Beast sans délai en utilisant les informations de contact indiquées au point 1.3. Lorsque Beast reçoit l'information correspondante de la part de l'Utilisateur, il bloque l'accès de ce dernier à l'application mobile. Tout dommage causé à l'Utilisateur et/ou à Beast avant que l'Utilisateur ait informé Beast est de la responsabilité de l'Utilisateur.
- 3.8.** L'Utilisateur est tenu d'informer Beast de toute modification qui pourrait intervenir en rapport avec ses données personnelles (en particulier prénom, nom de famille, adresse, numéro d'identité, date de naissance) ou avec son permis de conduire avant de reprendre l'utilisation du véhicule. Tout dommage causé à l'Utilisateur et/ou à Beast avant que l'Utilisateur ait informé Beast est de la responsabilité de l'Utilisateur.

4. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU VÉHICULE ET RESPONSABILITÉS

- 4.1.** Beast met tout en œuvre pour garantir le bon état du véhicule et son aptitude à la circulation.
- 4.2.** Les défauts du véhicule qui ne mettent pas en jeu la sécurité de circulation ou qui n'influencent pas le véhicule lui-même de manière directe, de même que les défauts qui ne sont pas la conséquence d'un mauvais entretien du véhicule par Beast, ne sont pas pris en compte.
- 4.3.** L'Utilisateur doit circuler à bord du véhicule avec prudence et en prendre soin comme s'il en était le propriétaire ; il doit utiliser le véhicule conformément à sa destination, en conformité avec les conditions énoncées dans le présent contrat.
- 4.4.** L'Utilisateur doit se conformer aux consignes d'utilisation du véhicule énoncées par le constructeur et imprimées dans le mode d'emploi du véhicule (ce mode d'emploi est présent à bord du véhicule), ainsi qu'aux conditions figurant aux chapitres 4 et 5 du présent contrat, au code de la route du pays où il circule, aux conditions d'assurance et

aux autres exigences découlant des lois en vigueur dans le pays où il circule. L'Utilisateur doit également se conformer aux autres règles d'utilisation du véhicule qui ne sont pas citées ici mais sont considérées comme habituelles pour l'utilisation de ce type d'engin.

- 4.5.** Si le véhicule est endommagé ou détruit, tombe en panne ou disparaît (y compris du fait d'une confiscation) ou devient inutilisable pour toute autre raison, ou si d'autres circonstances en empêchent l'utilisation, l'Utilisateur doit avertir sans tarder Beast, selon la procédure indiquée au point 1.3, et si nécessaire les services compétents (par exemple la police ou les pompiers). Si la notification à Beast et le cas échéant aux services compétents décrite dans la phrase précédente n'est pas effectuée, l'Utilisateur est redevable d'une pénalité de **1500 euros**.
- 4.6.** L'Utilisateur utilise lui-même le véhicule, hormis dans le cas où un utilisateur supplémentaire autorisé à utiliser le véhicule a été ajouté, contrôlé et validé. L'Utilisateur n'a pas le droit de sous-louer le véhicule ni de le transmettre à un tiers ; il lui est également interdit de permettre à un tiers de l'utiliser sans accord préalable écrit de Beast. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que l'Utilisateur est responsable de tous les dommages causés lors de l'utilisation du véhicule par un tiers non autorisé, et qu'il devra indemniser Beast pour ces dommages.
- 4.7.** L'Utilisateur est responsable du véhicule pendant toute la durée de son utilisation, quel que soit le lieu d'utilisation. Durant son utilisation, c'est à l'Utilisateur de traiter le véhicule comme source potentielle de danger grave.
- 4.8.** L'Utilisateur n'est pas responsable (i) des défauts du véhicules apparaissant au cours de son utilisation et qui sont causés par une autre personne ayant utilisé le véhicule antérieurement (à condition que l'Utilisateur ait informé Beast du problème comme indiqué au point 5.4) ni (ii) d'un défaut quelconque résultant de l'usure normale du véhicule, si l'Utilisateur en informe Beast sans délai selon la procédure indiquée au point 1.3 et qu'il suit ensuite les instructions données par Beast.
- 4.9.** Si le véhicule est endommagé ou détruit, ou qu'il disparaît (y compris du fait d'une confiscation) pour une raison quelconque au cours de son utilisation, ou si un élément du véhicule est endommagé ou détruit, ou qu'il disparaît, quelle qu'en soit la raison, l'Utilisateur sera redevable à Beast d'une pénalité d'un montant de **600 euros** si la société d'assurance qui assure le véhicule ne couvre pas le dommage encouru. De plus, l'Utilisateur devra indemniser Beast pour la partie des dommages dépassant le montant de la pénalité et pour tous les dommages que l'assurance ne couvre pas (aux dommages et préjudices non couverts par l'assurance s'ajoute la franchise de **1000 euros**). La raison pour laquelle la société d'assurance décide de ne pas couvrir un sinistre (en particulier franchise, sinistre non couvert par le contrat d'assurance) n'influe aucunement sur l'obligation de l'Utilisateur d'indemniser Beast pour le dommage, selon les termes exprimés dans la phrase précédente. La société d'assurance peut en outre demander à l'Utilisateur le remboursement des sommes versées au titre de la couverture du sinistre dans les cas suivants :
- 4.9.1.** Le véhicule a été endommagé à un moment où il était utilisé par un autre conducteur que l'Utilisateur (hormis dans le cas où Beast a donné au préalable son accord écrit, comme indiqué au point 4.6) ;

- 4.9.2.** Le véhicule a été endommagé et le conducteur a quitté les lieux avant l'arrivée de la police ou de toute autre service compétent alors que la venue du service compétent sur les lieux de l'incident était requise par la loi ;
- 4.9.3.** Le véhicule a été volé ou détruit alors que les fenêtres, la capote ou le toit ouvrant étaient ouverts ou que les portes n'étaient pas verrouillées ;
- 4.9.4.** Le véhicule a été endommagé alors que la personne qui l'utilisait ou l'Utilisateur ne détenaient pas un permis de conduire délivré par les autorités compétentes énumérées au point 3.3 ou si l'Utilisateur n'a pas fait contrôler son permis de conduire valide par Beast ;
- 4.9.5.** Le véhicule a été endommagé à cause d'une violation du code de la route.
- 4.10.** Si le véhicule est sali (intérieurement ou extérieurement) au cours de son utilisation dans une mesure plus importante que ce qui résulterait d'une utilisation normale, l'Utilisateur sera redevable à Beast d'une pénalité correspondant au montant facturé par le prestataire de service de nettoyage.
- 4.11.** L'Utilisateur est totalement responsable des violations des conditions du présent contrat, du code de la route ou d'autres lois en vigueur, mais aussi des dommages causés à des tiers au moment de l'utilisation du véhicule. Si l'utilisateur utilise le véhicule d'une manière inappropriée, en particulier s'il viole les conditions du présent contrat, le code de la route ou d'autres lois en vigueur et que cela entraîne pour Beast des frais ou des dommages (en particulier l'obligation de payer une taxe ou une pénalité à un organisme officiel ou à un tiers), l'Utilisateur sera tenu de rembourser ces sommes ou d'indemniser les dommages intégralement. Conformément aux lois en vigueur, Beast pourra transmettre les informations personnelles de l'Utilisateur en sa possession aux organismes officielles et aux huissiers de justice, afin qu'ils puissent réclamer à l'utilisateur tous les impôts, taxes et pénalités dus, et autres paiements similaires.
- 4.12.** Si l'utilisateur ne se conforme pas aux conditions du présent contrat, s'il les enfreint ou ne les suit pas de manière exacte, Beast pourra lui réclamer une pénalité allant jusqu'à **2000 euros**, sauf dans le cas des conditions pour lesquelles un autre mode de compensation a déjà été prévu en cas de non-respect.
- 4.13.** Si Beast manque à la prestation du service convenu à l'égard de l'Utilisateur (par exemple si le véhicule ne se trouve pas sur le lieu de remise convenu, n'est pas en état de fonctionnement ou est inutilisable), et après que l'Utilisateur aura averti Beast de la défaillance constatée au numéro de téléphone indiqué au point 1.3, Beast donnera à l'Utilisateur le choix entre les deux solutions suivantes : (i) Beast rembourse à l'Utilisateur une course en taxi d'un montant convenu au téléphone et ne pouvant pas dépasser la somme indiquée dans l'application mobile, ou (ii) fournit un véhicule de remplacement à l'Utilisateur au plus tard dans un délai de trois heures. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que Beast ne reconnaît aucune responsabilité pour d'autres frais ou dommages que l'Utilisateur aurait encourus du fait de cet incident.
- 4.14.** Beast n'est pas responsable des dommages subis par l'Utilisateur du fait de l'incapacité de ce dernier à maîtriser le véhicule en cas d'accident ou du fait de toute autre raison hors du contrôle de Beast.

- 4.15.** Conformément aux lois en vigueur, Beast n'est pas responsable des dommages causés par des tiers ou par des circonstances indépendantes de Beast (en particulier attaques de hackers, pannes techniques, défauts, bugs ou virus pouvant affecter l'application mobile ou le site internet, violation des conditions du contrat par l'Utilisateur ou toutes mesures prises par les autorités).
- 4.16.** Beast n'est responsable et n'est tenu d'indemniser l'Utilisateur qu'en cas de dommage financier direct (ceci ne comprend donc pas les dommages indirects ou les manques à gagner), et ceci seulement dans le cas où le dommage à l'Utilisateur a été causé par Beast volontairement ou en raison d'une négligence grave. De la responsabilité de Beast seront déduites les sommes correspondant à des dommages que l'Utilisateur aurait pu lui-même prévenir en mettant en œuvre des efforts raisonnables.
- 4.17.** Si l'Utilisateur n'est pas en mesure d'utiliser les services de façon normale, il en avertit les Beast en utilisant les données de contact données au point 1.3. Les litiges seront autant que possible réglés à l'amiable entre les parties, sinon de la manière prévue par les lois en vigueur. Toute réclamation liée au service devra être présentée par l'Utilisateur dans un délai de trois mois à compter de la date d'utilisation du service. Beast répondra le plus rapidement possible aux réclamations de l'Utilisateur, et en tout cas pas plus tard que 14 jours calendaires après le dépôt de la réclamation. Si l'Utilisateur estime que Beast n'a pas satisfait sa réclamation, ou ne l'a satisfaite que partiellement, il sera habilité à se tourner vers les services locaux de protection des consommateurs.

5. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DU VÉHICULE

- 5.1.** La conduite du véhicule sous l'emprise de l'alcool, de substances narcotiques ou psychotropes est interdite. Il est de même interdit à l'Utilisateur de conduire le véhicule s'il est malade ou fatigué, ou si son mode de conduite est susceptible de présenter un danger pour les autres conducteurs. L'Utilisateur ne peut conduire qu'un véhicule de la catégorie à laquelle son permis de conduire lui donne droit.
- 5.2.** Au moment où il conduit le véhicule, l'Utilisateur doit être rigoureusement sobre (0 mg/l) et ne doit pas se trouver sous l'influence de substances psychotropes. Si l'Utilisateur contrevient à l'une des conditions exposées aux points 5.1 et 5.2, ou s'il laisse une autre personne conduire le véhicule en étant sous l'emprise de l'alcool ou d'une substance stupéfiante ou psychotrope, ou s'il contrevient de quelque autre manière que ce soit aux conditions exposées aux points 5.1 et 5.2, l'Utilisateur sera redevable à Beast d'une pénalité d'un montant de **2500 euros**. De plus, Beast aura le droit de mettre fin immédiatement à la prestation de service à l'Utilisateur (par exemple en l'empêchant de commencer à utiliser le véhicule ou de reprendre le volant), et ce pour une durée indéterminée.
- 5.3.** Afin de conserver la propreté de l'habitacle et la sécurité de l'environnement immédiat du conducteur, il est interdit aux passagers de consommer de l'alcool à l'intérieur du véhicule.
- 5.4.** Le parc de véhicules de Beast se compose exclusivement de véhicules électriques. Les indicateurs de charge des batteries des véhicules électriques sont indicatifs, et l'autonomie réelle dépend du degré de préchauffe des batteries, des conditions

météorologiques (température, vent), de l'état des routes et de leur revêtement, ainsi que du style de conduite de l'Utilisateur (vitesse et manœuvres).

- 5.5.** Il n'est permis d'utiliser le véhicule que sur les territoires de la France, la Suisse et de l'Italie. En cas de non respect des restrictions formulées au point 5.5, l'Utilisateur sera intégralement responsable des dommages causés au véhicule ou à des tiers; il lui reviendra entre autres de couvrir les frais de rapatriement du véhicule jusqu'à son lieu de remise initial.
- 5.6.** Dans le cadre de sa prestation de services, Beast utilise le système du véhicule pour s'assurer que ce dernier soit bien utilisé en conformité avec les présentes conditions. L'utilisation du système du véhicule est faite dans le respect des lois sur la confidentialité.
- 5.7.** Avant d'utiliser le véhicule, l'Utilisateur doit toujours contrôler celui-ci et s'assurer de l'absence de tout dommage visible. En cas de découverte d'un problème, quel qu'il soit, l'Utilisateur est tenu d'en avertir Beast en utilisant les données de contact fournies au point 1.3. De même, l'Utilisateur a la possibilité d'utiliser l'application mobile pour prendre des photographies des défauts clairement visibles sur le véhicule, tant à l'extérieur que dans l'habitacle, avant le début de la location. En cas de non-notification, il sera considéré que les défauts sont apparus pendant l'utilisation du véhicule, et l'Utilisateur en sera tenu pour responsable.
- 5.8.** Après l'utilisation, l'Utilisateur ramène le véhicule au lieu de remise convenu.
- 5.9.** L'Utilisateur est averti que le verrouillage et le déverrouillage du véhicule peut prendre un temps qui dépend du prestataire des services de télécommunication, et qu'il doit aussi payer pour ce délai (le délai est comptabilisé dans le temps d'utilisation du véhicule).
- 5.10.** L'Utilisateur restitue le véhicule dans l'état où il se trouvait lors de la réception, en tenant compte toutefois d'une usure normale. Pour déterminer l'usure normale du véhicule, les parties auront recours aux indications fournies par les organisations industrielles du secteur. Indépendamment de ce qui précède, les points suivants ne font pas partie de l'usure habituelle :
 - 5.10.1.** le bris ou la déformation de pièces, ou toute autre détérioration de pièce sous l'effet de facteurs thermiques ou mécaniques ;
 - 5.10.2.** le non-fonctionnement d'appareils ou de mécanismes ;
 - 5.10.3.** les déformations de la carrosserie, les accrocs dans la peinture et les griffures visibles (dans lesquelles la couche de peinture abîmée laisse voir la couche de base) ;
 - 5.10.4.** l'usure de la couche de peinture due à un lavage brutal et/ou une autre forme de nettoyage ;
 - 5.10.5.** une réparation de mauvaise qualité et/ou des dommages causés par une réparation ;
 - 5.10.6.** des fissures dans le vitrage ou la carrosserie ;
 - 5.10.7.** des éraflures sur le vitrage ou la carrosserie dues à une utilisation impropre du véhicule et/ou au nettoyage ;

- 5.10.8.** des dommages dans l'habitacles, entre autres brûlures ou salissures sur les sièges, bris des pièces de plastique tapissant le coffre ou des poignées destinées à l'ouverture des fenêtres ;
- 5.10.9.** pour les modèles Tesla Performance, usure des pneumatiques supérieure à 1 millimètre par semaine ; et
- 5.10.10.** dommages infligés à la géométrie de la carrosserie.
- 5.11.** Si l'Utilisateur endommage un ou des pneus du véhicule, il est tenu de verser à Beast une indemnisation forfaitaire de **100 euros** par pneu endommagé. Si le dommage infligé à un pneu est si important que le pneu soit irrécupérable, l'Utilisateur devra rembourser à Beast le prix du pneu dans son intégralité.
- 5.12.** Si l'Utilisateur endommage une jante, il sera tenu de payer à Beast une indemnité forfaitaire de **150 euros** par jante endommagée dans le cas de la location d'un véhicule Tesla Model 3 Standard Range Plus ; pour les versions Tesla Model 3 Long Range et Performance, ou pour les modèles Tesla Model S et Tesla Model X, l'indemnité forfaitaire est de **300 euros** par jante abîmée.
- 5.13.** Si (i) le véhicule tombe en panne, (ii) des voyants de contrôle s'allument au tableau de bord, (iii) un bruit inquiétant se fait entendre ou (iv) d'autres circonstances empêchant l'utilisation sans danger du véhicule se présentent, l'Utilisateur doit interrompre sans délai l'utilisation du véhicule, avertir Beast au moyen des données de contact données au point 1.3 et se conformer aux instructions fournies par Beast.
- 5.14.** Si le véhicule (i) est volé ou (ii) est endommagé dans un accident de la circulation ou toute autre circonstance, l'Utilisateur doit en informer sans délai Beast au moyen des données de contact fournies au point 1.3 et, le cas échéant, les services officiels compétents (par exemple police ou pompiers), et entre autres choses remplir un compte-rendu d'accident et procéder à toutes les actions nécessaires pour éviter ou limiter les dommages supplémentaires qui pourraient être causés au véhicule et/ou à des personnes tierces ou à des biens. En cas d'omission des notifications à Beast et le cas échéant aux services officiels compétents décrites dans la phrase précédente, l'Utilisateur sera tenu de payer à Beast une pénalité de **1500 euros**.
- 5.15.** L'Utilisateur s'engage à cesser l'utilisation du véhicule si celui-ci est en panne ou si la continuation de son utilisation peut entraîner une aggravation des dommages au véhicule ou constituer un danger pour la circulation.
- 5.16.** Beast a le droit de munir le véhicule d'éthylotests anti-démarrage (systèmes de mesure de l'alcoolémie à partir de l'haleine) qui empêchent le véhicule de démarrer si des traces d'alcool sont détectées chez le conducteur. Si les éthylotests décèlent la moindre trace d'alcool, le service ne sera pas fourni à l'utilisateur. Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que si les éthylotests ne décèlent aucune trace de consommation d'alcool et laissent le véhicule démarré, l'Utilisateur n'est pas pour autant libéré de ses obligations.
- 5.17.** L'Utilisateur n'a pas le droit d'utiliser le véhicule de l'une des façons suivantes :
- 5.17.1.** prendre part à des actions interdites par les lois du lieu d'utilisation ;

- 5.17.2. dépasser la vitesse maximale autorisée de plus de 20 km/h, sur la base de la vitesse limite prévue par les lois sur la circulation dans le lieu d'utilisation ;
- 5.17.3. prendre part à des rallyes, à des tests, à des épreuves de sports motorisés ou autres compétitions sportives ;
- 5.17.4. rouler sur des circuits, pistes, chemins ou complexes destinés aux sports motorisés ;
- 5.17.5. éteindre le contrôle de puissance et/ou utiliser le véhicule pour pratiquer le *drift* ;
- 5.17.6. transporter plus de passagers que le nombre maximal autorisé sur la carte grise ou le certificat technique du véhicule ;
- 5.17.7. transporter une charge plus lourde que celle autorisée par la carte grise ou le certificat technique du véhicule, ou utiliser le véhicule pour transporter de façon continue une lourde charge (des objets lourds).
- 5.17.8. pousser ou remorquer d'autres véhicules (y compris des remorques) ou d'autres objets ;
- 5.17.9. rouler sur un terrain ou des chemins non prévus pour les véhicules, par exemple sur des chemins dont la surface peut endommager les pneumatiques, les jantes, les amortisseurs ou d'autres éléments du véhicule ;
- 5.17.10. transporter des personnes à des fins commerciales ou effectuer des déplacements commerciaux (en particulier, il est interdit d'utiliser le véhicule comme taxi, comme véhicule de coursier, ou pour effectuer des livraisons de repas, etc.) sans accord écrit préalable de Beast ;
- 5.17.11. apprendre ou s'entraîner à la conduite ;
- 5.17.12. transporter des marchandises dangereuses ;
- 5.17.13. transporter des animaux autrement que de la manière prévue dans les présentes conditions ; ou
- 5.17.14. transporter des objets sans les arrimer correctement.
- 5.18. En cas de violation des restrictions listées dans les points 5.17.1 à 5.17.14, l'Utilisateur sera tenu de payer à Beast une pénalité forfaitaire de **500 euros** ; à cette somme s'ajoutera, en cas de dommage causé au véhicule, une franchise d'assurance d'un montant de **1000 euros**, ainsi que tous les frais que la compagnie d'assurance du véhicule n'acceptera pas de couvrir.
- 5.19. L'Utilisateur s'engage à ce que l'on ne fume pas dans le véhicule, et que tous les animaux transportés le soient exclusivement dans une cage de transport prévue à cet effet, qu'il est possible de demander au moment de la location et qui sera placée dans le coffre du véhicule. Si quelqu'un fume dans le véhicule, ou si des animaux sont transportés en dehors de l'emplacement prévu à cet effet, l'Utilisateur sera tenu de payer à Beast une pénalité forfaitaire de **300 euros**.
- 5.20. Il est permis de nettoyer le véhicule avec un système à pression uniquement dans les laveries automobiles en libre-service où l'on n'utilise pas de produits abrasifs. Il **n'est pas**

permis de laver le véhicule dans des laveries automatiques, des tunnels de lavage et autres laveries où l'on utilise des brosses et des systèmes à très haute pression susceptibles d'endommager les vitres, le toit, les côtés et les couches de protection ou de peinture. En cas de violation de cette consigne, l'Utilisateur devra payer à Beast une pénalité d'un montant de **400 euros**.

- 5.21.** L'Utilisateur s'engage à ce que l'indicateur de batterie indique toujours un minimum de 40 kilomètres d'autonomie. Si l'indicateur du véhicule passe en-dessous de 40 km, l'Utilisateur est tenu de se rendre dans la station de recharge la plus proche et de commencer la charge du véhicule. Si le véhicule est rendu avec une autonomie inférieure à 40 km et n'est pas mis à recharger, une pénalité de **40 euros** sera perçue. Si le véhicule est restitué à une borne de chargement avec une autonomie proche de 40 km, la pénalité ne sera pas appliquée. Si à la fin de la location le véhicule est restitué avec une autonomie de moins de 10 km à l'indicateur, l'Utilisateur sera tenu de payer à Beast une pénalité de **300 euros**, indépendamment des circonstances.
- 5.22.** Le nettoyage de l'écran de la console centrale du véhicule avec des moyens non validés (entre autres produits chimiques de nettoyage, mouchoir en papier humide ou autres objets humides) est strictement interdit. Le nettoyage de la console centrale n'est autorisé qu'avec un chiffon spécial en microfibres, sec, disponible dans la boîte à gants du véhicule.
- 5.23.** L'Utilisateur s'engage, lors de tout stationnement du véhicule et quelle que soit la durée de celui-ci, à éteindre les phares et le système média, à fermer les fenêtres, la capote et le toit ouvrant et à verrouiller les portes.
- 5.24.** Il est interdit de garer le véhicule dans des parkings souterrains ou dans d'autres lieux dépourvus de réseau de téléphonie mobile ou de connectivité internet. En l'absence de liaison pour les échanges de données, l'application mobile est incapable d'établir une connexion avec le véhicule, et il est alors nécessaire de déplacer une équipe technique ; cette opération s'accompagne d'une pénalité de **50 à 200 euros**, suivant le temps nécessaire à la résolution du problème et le kilométrage du déplacement depuis le point technique le plus proche.
- 5.25.** Il est rigoureusement interdit de lire, copier, modifier ou supprimer les données du système du véhicule ; il est entre autres interdit d'éteindre le contrôle de traction du véhicule ou de changer des paramètres pour pratiquer le *drift*. Le non-respect de ces interdictions entraîne pour l'Utilisateur le paiement d'une pénalité de **500 euros** à Beast ; à cette somme s'ajoutera, en cas de dommage causé au véhicule, une franchise d'assurance d'un montant de **1000 euros**, ainsi que tous les frais que la compagnie d'assurance du véhicule n'acceptera pas de couvrir.
- 5.26.** Après chaque déplacement, l'Utilisateur doit ramener le véhicule au lieu de remise. Il revient à l'Utilisateur de s'assurer qu'il ne gare pas le véhicule sur un emplacement réservé à une tierce personne. De même, l'Utilisateur n'a pas le droit de garer le véhicule sur des emplacements où des panneaux de circulations ou le marquage au sol signalent une interdiction de stationnement. L'Utilisateur est responsable de toute violation du code de la route ou de toute autre loi réglementant le stationnement.
- 5.27.** Lorsque l'Utilisateur gare le véhicule qu'il est en train d'utiliser dans un parking payant, il règle lui-même le prix demandé pour le stationnement ou rembourse à Beast tous les frais

liés à ce stationnement. Si l'Utilisateur n'a pas réglé les frais de stationnement, il sera tenu de verser à Beast une pénalité de **15 euros** par jour de retard de paiement. Le paiement à Beast de cette amende ne libère pas l'Utilisateur de son obligation de payer les frais de stationnement.

5.28. Procédure de réservation du véhicule

5.28.1. Avant de commencer le voyage, il est nécessaire de réserver le véhicule. La réservation s'effectue via l'application mobile. La date de réservation s'affiche au moment de la réservation.

5.28.2. En cas d'annulation anticipée de la réservation, Beast peut demander une compensation d'un montant indiqué dans le tarif affiché sur l'application mobile et/ou le site internet.

5.28.3. Pour réserver un véhicule, il faut effectuer les opérations suivantes : (i) se connecter à l'application mobile, (ii) choisir le véhicule désiré et (iii) valider la réservation du véhicule.

5.28.4. La validation de la réservation est matérialisée sur l'écran de l'application mobile de l'Utilisateur.

5.28.5. L'Utilisateur peut utiliser le véhicule pendant la durée qui lui est indiquée à la réception de la validation de la réservation. Si l'Utilisateur dépasse la durée maximale d'utilisation du véhicule qui lui a été indiquée, sa réservation du véhicule perd automatiquement sa validité et l'Utilisateur doit ramener sans attendre le véhicule au lieu de remise.

5.29. Utilisation du véhicule

5.29.1. À la réception du véhicule, l'Utilisateur ouvre les portes du véhicule en appuyant sur le bouton « *Unlock* » (ouverture des portes) dans l'application mobile.

5.29.2. Pour commencer à rouler, l'Utilisateur doit presser le bouton « *Start drive* » (commencer à rouler), puis enfoncer la pédale de frein et passer la vitesse.

5.29.3. Même pour un stationnement de courte durée, il est obligatoire de verrouiller le véhicule, et de le déverrouiller ensuite à l'aide de l'application mobile.

5.29.4. La batterie du véhicule peut être rechargée gratuitement en utilisant les cartes de charge et le matériel de charge contenus dans le véhicule. Il est strictement interdit d'utiliser une carte de charge pour effectuer la charge d'un autre véhicule, et la violation de cette règle entraîne pour l'Utilisateur le paiement à Beast d'une pénalité de **200 euros**. En cas de perte ou de vol d'une carte de charge, l'Utilisateur doit payer à Beast une pénalité de **50 euros**.

5.29.5. Lorsque l'Utilisateur a fini d'utiliser le véhicule, il doit le ramener au lieu de remise convenu.

5.29.6. Beast a le droit d'échanger le véhicule conduit par l'Utilisateur contre un autre véhicule de même catégorie et de mêmes paramètres pour effectuer sur le véhicule échangé des opérations périodiques de contrôle et d'entretien ou des réparations de dommages ou pour toute autre opération, en informant l'Utilisateur par téléphone, e-mail, texto ou message sur l'application mobile au moins trois jours à l'avance. L'Utilisateur doit permettre à Beast d'opérer ce changement, et en particulier remettre à Beast les clés et les autres objets attachés au véhicule, et ôter de celui-ci toutes ses affaires personnelles.

Cet échange s'effectue à l'heure et au lieu indiqués par Beast. Si l'échange ne peut être fait, l'Utilisateur est tenu d'indemniser Beast pour tous les dommages que cela entraîne.

5.29.7. Lorsque le véhicule est ramené au lieu de remise, l'Utilisateur ne doit y laisser aucun objet personnel. Il doit également s'assurer que tous les objets appartenant au véhicule (entre autres clé du véhicule avec porte-clés ou carte du véhicule, cartes et matériel de charge, disque de stationnement, extincteur, trousse de premiers secours, sac Tesla contenant un gilet et un triangle de sécurité, chiffon en microfibre pour le nettoyage de la console centrale, flacon de désinfectant, lingettes nettoyantes pour les mains, chiffons pour le nettoyage du véhicule, parapluie, chargeurs de téléphones et, le cas échéant, sièges de sécurité pour les enfants et cages pour le transport des animaux) aient bien été remis en place. En cas de perte ou de vol des papiers du véhicule ou des objets nécessaires ou annexes, l'Utilisateur est tenu de payer à Beast une indemnité pouvant s'élever jusqu'à **600 euros**.

5.29.8. Le véhicule doit être rapporté et garé dans un endroit accessible à tout moment au public. Le véhicule ne doit pas être déposé dans une zone limitée par des barrières (à l'exception de certaines zones de remise identifiées dans les aéroports ou d'autres zones dont la liste est fournie dans l'application mobile), dans un parking privé ou tout autre territoire privé. En cas de non-respect de ce point, l'Utilisateur devra payer à Beast une pénalité de **100 euros**.

5.30. Pour la restitution du véhicule, l'Utilisateur doit en verrouiller les portes selon les indications données dans l'application mobile et se conformer aux autres indications données par l'application, qui peuvent éventuellement comprendre la prise de photographies du véhicule. À la remise du véhicule, l'Utilisateur doit s'assurer d'avoir bien éteint les phares et le système média, d'avoir fermé les fenêtres, la capote et le toit ouvrant et d'avoir verrouillé les portières.

5.31. Si le véhicule a été loué par l'intermédiaire du site internet beast.rent et que l'heure de restitution est reculée à cause d'un retard de l'Utilisateur, une pénalité de **25 euros** par tranche de 30 (trente) minutes sera appliquée.

5.32. En cas d'utilisation de l'application mobile, le prix de base du service est appliqué jusqu'à ce que les services utilisés soient correctement conclus conformément à la procédure de conclusion indiquée dans l'application mobile et que le véhicule soit restitué au lieu de remise convenu.

6. CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1. L'Utilisateur paie à Beast le prix de base du service pour chaque minute d'utilisation, conformément au tarif indiqué dans l'application mobile au moment du début de l'utilisation du véhicule. Les Utilisateurs qui réservent le véhicule via le site internet paient une somme fixe pour la période d'utilisation choisie, dont le montant est fixé par le tarif affiché sur le site internet.

6.2. Le temps d'utilisation du véhicule est enregistré par le système du véhicule ; son décompte commence dès le moment de la réservation et se poursuit jusqu'au moment où le véhicule est restitué sur le lieu de remise et est verrouillé.

- 6.3.** L'Utilisateur paie à Beast le coût kilométrique pour chaque kilomètre parcouru au-delà de la distance maximale quotidienne (24 heures) indiquée sur l'application mobile et/ou sur le site internet, conformément au tarif indiqué sur l'application mobile et/ou le site internet et en vigueur au début de l'utilisation du véhicule.
- 6.4.** L'Utilisateur peut se procurer Beast Bucks et s'en servir pour payer les services proposés par Beast, selon les conditions d'utilisation de Beast Bucks.
- 6.5.** L'Utilisateur associe sa carte bancaire à son compte dans l'application mobile. L'Utilisateur peut également associer plusieurs cartes bancaires à son compte dans l'application mobile. La carte associée au compte doit permettre un débit automatique du compte bancaire de l'Utilisateur. Le coût du service est débité automatiquement sur la carte bancaire, soit au début de l'utilisation du véhicule, soit après l'achèvement de la période d'utilisation du véhicule. En cas d'incident de paiement, Beast prévient l'Utilisateur par téléphone, e-mail, texto ou message dans l'application mobile, en demandant le paiement immédiat du montant devenu exigible et/ou la restitution du véhicule. Si l'Utilisateur n'a pas effectué le paiement ou opéré la restitution d véhicule dans les 24 heures suivant la réception de cet avertissement, Beast a le droit de signaler à la police le vol du véhicule.
- 6.6.** Lorsque l'Utilisateur associe dans l'application mobile une carte bancaire à son compte, Beast contrôle la validité de la carte avant d'autoriser la location, en prélevant sur cette carte une somme d'un montant indiqué dans le tarif affiché dans l'application mobile et/ou le site internet. La somme prélevée est reversée sur le compte de l'Utilisateur si le paiement a été correctement effectué après la fin de la location (paiement abouti). Le temps nécessaire pour que la somme prélevée soit reversée sur le compte de l'Utilisateur dépend des procédures de l'émetteur de la carte bancaire.
- 6.7.** Beast peut utiliser les services d'un prestataire tiers (par exemple [Stripe](#)) pour le traitement des paiements. L'utilisation d'un tiers prestataire de service s'effectue dans le respect des règles de confidentialité. Pour utiliser les services de Beast, l'Utilisateur peut se voir demander d'accepter les conditions propres à ce prestataire tiers.
- 6.8.** L'Utilisateur peut obtenir des factures de TVA en ajoutant les informations nécessaires à son compte dans l'application mobile (les données correspondantes doivent être ajoutées pour chaque carte en lien avec laquelle l'Utilisateur souhaite recevoir des factures de TVA). Les factures de TVA sont envoyées après chaque déplacement à l'adresse e-mail de l'Utilisateur. L'Utilisateur des services indiqué sur les factures de TVA est l'Utilisateur du véhicule.
- 6.9.** Si Beast est empêché de prélever sur la carte de l'Utilisateur la totalité de la somme due, l'Utilisateur ne peut pas réserver de nouveau véhicule avant le paiement complet de la somme précédemment due et des pénalités éventuelles.
- 6.10.** Si la facture n'est pas envoyée à l'adresse mail de l'Utilisateur, celui-ci peut la réclamer en utilisant les données de contact indiquées au point 1.3. Toutes les factures des déplacements précédents de l'Utilisateur doivent également lui être accessibles dans son compte sur l'application mobile.
- 6.11.** Si l'Utilisateur n'est pas en mesure de régler dans les temps la somme due à Beast, Beast a le droit de faire une demande de sommation de payer en procédure d'urgence, de

mandater une société de recouvrement de créances pour demander le paiement de la dette ou de céder la dette à la société de recouvrement de créances.

- 6.12.** Si l'Utilisateur enfreint une de ses obligations ou une des limitations décrites dans les présentes conditions et pour lesquelles il est prévu l'application d'une pénalité, d'intérêts, d'indemnisation d'un dommage ou toute autre sorte d'indemnisation (tous paiements nommés indistinctement « pénalité » dans ce qui suit), Beast a le droit de débiter automatiquement cette pénalité sur toute carte que l'Utilisateur a associée à son compte dans l'application mobile. Si le paiement est rejeté, l'Utilisateur devra payer à Beast la pénalité dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la demande présentée par Beast.
- 6.13.** Beast a le droit de demander le paiement d'intérêts au titre des paiements effectués en retard, au taux de 0,05 % par jour de retard.
- 6.14.** Toutes les pénalités mentionnées dans ces conditions ou dans l'application mobile doivent être considérées comme un dédommagement minimal et incontestable dû à Beast. Le paiement de ces pénalités ne dégage pas l'Utilisateur de l'obligation d'indemniser Beast pour tous les autres dommages dont le montant dépasse le total des pénalités payées. De même, le paiement des pénalités ne dispense pas l'Utilisateur de toutes les obligations qu'il a contractées en signant le présent contrat.
- 6.15.** Lorsque le délai fixé dans l'application mobile pour les services indiqués prend fin, Beast peut exiger de l'Utilisateur qu'il paie après l'écoulement du délai l'intégralité des services. Si l'Utilisateur n'est pas en mesure de payer l'intégralité des services à l'écoulement du délai, il ramène le véhicule au lieu de remise, le verrouille et met fin à son déplacement au plus tard une heure après avoir reçu de Beast la demande de paiement intégral du service. Si l'Utilisateur n'est pas en mesure d'effectuer le paiement intégral et ne ramène pas le véhicule au lieu de remise, Beast a le droit de bloquer l'accès de l'Utilisateur à l'application mobile et de stopper l'utilisation du véhicule (verrouillage le véhicule) jusqu'à ce que l'Utilisateur ait intégralement payé le service, et de signaler à la police le vol du véhicule.
- 6.16.** L'Utilisateur paie le prix de base du service tant qu'il n'a pas dépassé la limite quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle (suivant les cas) indiquée dans les tarifs affichés sur l'application mobile et/ou le site internet. Si l'Utilisateur utilise le même véhicule le jour, la semaine ou le mois suivant, il doit de nouveau payer le coût de base du service jusqu'à ce qu'il ait atteint la limite quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle (suivant les cas).
- 6.17.** Si l'Utilisateur ne respecte pas les conditions du présent contrat, Beast peut cesser sa prestation de service à l'égard de cet Utilisateur, annuler ses déplacements (ou ses réservations) et limiter son accès à l'application mobile. Si l'Utilisateur ne respecte pas les conditions du présent contrat, Beast peut lui accorder un délai pour qu'il régularise sa situation (la décision d'accorder ou non un tel délai, ainsi que la durée du délai, étant du seul ressort de Beast). Si la prestation de services à l'Utilisateur est interrompue, ses déplacements (réservations) annulés et son accès à l'application mobile de Beast limité, l'Utilisateur est tenu de ramener sans délai le véhicule au lieu de remise le plus proche, de verrouiller le véhicule et de mettre fin à son déplacement. Si l'Utilisateur ne parvient pas à ramener le véhicule au lieu de remise le plus proche, Beast peut bloquer l'accès de l'Utilisateur à l'application mobile et/ou bloquer l'utilisation du véhicule (verrouillage du véhicule) et/ou envoyer un employé de Beast récupérer le véhicule.

7. AUTRES CONDITIONS

- 7.1.** Les présentes conditions commencent à s'appliquer pour l'Utilisateur lorsqu'il a signifié son accord pour les appliquer. Cet accord peut être donné de multiples façons : en cliquant sur le bouton « J'accepte » lors de son inscription en tant qu'Utilisateur dans l'application mobile de Beast, en cochant la case « J'ai lu et j'accepte les conditions de location » sur le site internet de Beast ou en signant électroniquement (au moyen des logiciels [DigiDoc](#) ou [DocuSign](#)) les conditions de location de véhicule et de prestation de services.
- 7.2.** Beast peut modifier unilatéralement ces conditions et les tarifs affichés dans l'application mobile et/ou sur le site internet, en informant l'Utilisateur par e-mail ou via l'application mobile.
- 7.3.** Si, après modification de ces conditions ou de la grille tarifaire et notification de cette modification à l'Utilisateur, celui-ci décide de poursuivre son utilisation du véhicule, cette décision est interprétée comme acceptation des modifications apportées aux conditions et des nouveaux tarifs. Si l'Utilisateur n'est pas d'accord avec ces modifications, il doit ramener sans délai le véhicule sur un lieu de remise et mettre fin à son déplacement selon la procédure régulière.
- 7.4.** L'impossibilité pour Beast de faire valoir ses droits ou de faire appliquer un point quelconque des présentes conditions ne signifie pas pour autant un renoncement à ces droits ou le rejet de la condition concernée.
- 7.5.** Si un point de ces conditions est reconnu comme invalide ou inapplicable, cela n'invalide pas les points restants.
- 7.6.** Beast peut transférer le présent contrat (à son choix, soit l'intégralité du contrat soit certains droits et obligations) tant à ses sociétés-mères qu'à ses filiales, sans devoir demander l'accord préalable de l'Utilisateur. En revanche, l'Utilisateur n'a pas le droit de transférer les droits ou les obligations qu'il a contractés d'après le présent contrat à une tierce personne sans l'accord écrit préalable de Beast.
- 7.7.** Pour ce qui regarde l'exécution des obligations de l'Utilisateur, les lois du lieu d'utilisation peuvent s'appliquer, par exemple les lois et règlements sur la circulation en vigueur dans le lieu d'utilisation (lois locales), et l'Utilisateur s'engage à respecter les lois locales.
- 7.8.** Les conditions du présent contrat seront interprétées en accord avec les lois françaises et sur la base des lois françaises. En ce qui concerne les litiges, contradictions ou exigences découlant des présentes conditions ou liés à celles-ci, ou les violations des conditions du présent contrat, la résiliation du contrat ou le constat de son invalidité, que les parties ne seront pas parvenues à régler par des négociations ou des discussions en dehors des tribunaux, ces questions seront réglées dans les tribunaux français ou dans les tribunaux traitant les plaintes exprimées au sujet des décisions de ces tribunaux.

RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la vie privée des Utilisateurs fait partie de nos priorités. Beast a pour principe de respecter la confidentialité des données relatives à ses Utilisateurs que nous pouvons stocker sur notre site internet <https://beast.rent>, via notre application mobile Beast Rent (disponible pour les appareils tournant sous iOS ou Android) et sur les sites que nous possédons et que nous gérons.

1. LES INFORMATIONS QUE NOUS COLLECTONS

Données de connexion

Lorsque vous visitez notre site internet ou notre application mobile, nos serveurs sont susceptibles d'enregistrer automatiquement des données standard transmises par le navigateur ou l'appareil de l'Utilisateur. Ces données peuvent être par exemple l'adresse IP de l'appareil utilisé par l'Utilisateur, le type et la version du navigateur, les pages web visitées, l'heure et le jour de la visite, le temps passé sur les différentes pages et d'autres détails comparables.

Données de l'appareil

Nous pouvons également collecter des données concernant l'appareil que vous utilisez pour accéder à notre site internet ou à notre application mobile. Ces données peuvent être par exemple le type d'appareil, son système d'opération, l'identifiant unique de l'appareil, ses paramètres et les données de localisation géographique. Ce que nous collectons peut dépendre de l'appareil de l'Utilisateur et de détails précis de ses logiciels. Nous vous suggérons de contrôler la politique du fabricant de votre appareil ou du fournisseur de logiciels pour savoir quelles informations ils nous rendent accessibles.

Données personnelles

Nous pouvons demander à l'Utilisateur des données personnelles telles que :

- nom ;
- adresse e-mail ;
- profils sur les réseaux sociaux ;
- date de naissance ;
- numéro de téléphone fixe/mobile ;
- adresse postale ;
- avis d'imposition.

Nous utilisons la plateforme [Stripe](#) pour le traitement des paiements sécurisés, afin de proposer une expérience de paiement fluide et agréable. Veuillez prendre connaissance du contenu du [Centre de confidentialité de Stripe](#) pour savoir comment Stripe gère les questions de confidentialité.

Nous utilisons également les services de **Veriff** pour contrôler la carte d'identité et/ou le permis de conduire de l'Utilisateur. Veriff propose à ses clients (entre autres à Beast) des services d'authentification de l'identité. Cela signifie que ce prestataire authentifie les utilisateurs et que vous, l'Utilisateur, avez donné votre accord pour que nous puissions traiter les données de l'Utilisateur en conformité avec nos principes de confidentialité et que Veriff puisse traiter les données de l'Utilisateur en conformité avec les **Principes de confidentialité de Veriff**. Veriff peut, entre autres, collecter et traiter les données individuelles suivantes :

(1) les données personnelles de l'utilisateur, par exemple nom, sexe, numéro d'identité, date de naissance, aptitude, nationalité, citoyenneté, et les données que l'utilisateur a communiquées précédemment et que nous avons pu enregistrer pour une période de conservation donnée à compter de notre dernière interaction ;

- détails concernant les documents, comme le nom du document, le pays émetteur, le numéro du document, sa date d'expiration, informations sur le code-barres (qui peut varier suivant les documents) et fonctions de sécurité ;
- informations sur l'identification faciale, comme des photos, des vidéos et des enregistrements sonores, photos de vous et du document de l'Utilisateur, vidéos et enregistrements sonores effectués à des fins d'identification ;
- données de contact, comme l'adresse, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, l'adresse IP ;
- données techniques (signature de l'appareil), entre autres informations sur le jour et l'heure à laquelle vous avez utilisé le service et pour quelle action, l'adresse IP et le nom de domaine de l'Utilisateur, des indicateurs du logiciel et du matériel de l'Utilisateur et la localisation géographique (générale (par exemple ville, pays) de l'Utilisateur ;
- données biométriques, par exemple identification du visage ;
- données pertinentes présentes sur le domaine public, par exemple informations concernant une personne ayant un rôle public, et contrôle des listes de sanctions publiques.

2. BASE JURIDIQUE DU TRAITEMENT

Nous traitons les données personnelles de l'Utilisateur dans le respect de la légalité, d'une façon équitable et transparente. Nous ne collectons et traitons des données concernant l'Utilisateur que si nous possédons pour ce faire une base légale.

La base légale dépend des services proposés et de la façon dont ils sont utilisés – c'est-à-dire que nous ne collectons et traitons les données vous concernant que si :

- c'est nécessaire pour l'exécution du contrat conclu avec l'Utilisateur ou pour prendre des initiatives à la demande de l'Utilisateur avant la conclusion d'un tel contrat (par exemple lorsque nous proposons à l'Utilisateur un service pour lequel vous nous avez sollicités) ;
- cela répond à un intérêt reconnu par la loi (hormis les cas où l'intérêt de la protection des données de l'Utilisateur l'emportent), par exemple à des fins de recherche et développement, pour le marketing et la promotion de nos services ou pour la défense de nos droits et intérêts légaux ;

- vous avez donné votre accord pour que nous utilisions les données de l'Utilisateur dans un but clairement défini (par exemple, vous pouvez accepter que nous envoyons notre infolettre à l'Utilisateur), ou
- nous devons traiter les données de l'Utilisateur pour remplir une obligation légale.

Si vous acceptez que nous utilisions les données de l'Utilisateur dans un but clairement défini, vous avez à tout moment le droit de changer d'avis (mais cela n'empêche pas qu'un certain traitement ait déjà eu lieu).

Nous ne conservons pas les données personnelles plus longtemps que nécessaire. Lorsque nous conservons les données de l'Utilisateur, nous prenons toutes les mesures commercialement acceptables pour les garantir contre la perte ou le vol, l'utilisation non autorisée, la diffusion, la copie, l'utilisation ou la modification.

À ce propos, il convient de rappeler qu'aucune transmission ni aucun stockage électroniques d'informations ne sont sûrs à 100 %, et que l'on ne peut pas garantir la sécurité absolue des données. En cas de besoin, nous pouvons utiliser les données personnelles de l'Utilisateur pour nous plier à nos obligations légales ou pour défendre des intérêts essentiels de l'Utilisateur ou d'une tierce personne.

3. COLLECTE ET UTILISATION DES DONNÉES

Nous pouvons collecter, utiliser et rendre publiques des informations dans les buts suivants, et nous ne traitons pas les données individuelles d'une façon qui ne réponde pas à ces buts :

- contrôler si le véhicule en location est utilisé conformément à nos conditions de location de véhicules et de prestations de services, en utilisant le système du véhicule et une balise GPS implantée indépendamment pour obtenir et rassembler des informations pertinentes comme par exemple la localisation, la distance parcourue, la vitesse, l'état des routes, etc. ;
- permettre à l'Utilisateur d'adapter ou de personnaliser son expérience sur notre site internet ou notre application mobile ;
- permettre à l'Utilisateur de visiter et d'utiliser notre site internet, notre application mobile, les applications liées et les plateformes de réseaux sociaux ;
- nous permettre de contacter l'Utilisateur et d'échanger avec lui ;
- conserver et gérer des documents ;
- développer nos outils analytiques, nos études de marché et nos activités commerciales, entre autres le fonctionnement et l'amélioration de notre site internet, de notre application mobile, des applications liées et de nos plateformes sur les réseaux sociaux ;
- nous permettre d'organiser des campagnes et/ou de proposer à l'Utilisateur des avantages supplémentaires ;

- dans l'intérêt de la publicité et du marketing, en particulier pour envoyer à l'Utilisateur de la publicité sur nos produits et nos services et des informations sur des prestataires tiers, dont nous pensons qu'ils peuvent intéresser l'Utilisateur ;
- remplir nos obligations légales et contribuer à la résolution d'éventuels litiges ;
- évaluer les candidatures à des postes dans notre entreprise.

4. COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES À DES TIERS

Nous pouvons communiquer des données personnelles aux tiers suivants :

- tiers prestataires de services, afin de leur permettre de proposer leurs services à l'Utilisateur, entre autres (sans limitation) les prestataires de services informatiques, de services de stockage de données, d'hébergement et de fourniture de serveurs, réseaux publicitaires, analystes et compilateurs d'erreurs, entreprises de recouvrement de créances, prestataires de services d'entretien ou de correction d'erreurs, de marketing ou de publicité, conseillers professionnels et opérateurs de systèmes fiscaux ;
- nos employés, prestataires et/ou les personnes liées ;
- les sponsors ou les volontaires des campagnes que nous organisons ;
- les établissements d'information sur le crédit, les tribunaux, les cours d'arbitrage et les instances régulatrices, dans les cas où vous ne payez pas les produits ou les services proposés à l'Utilisateur ;
- les tribunaux, cours d'arbitrages, instances régulatrices et institutions juridiques, conformément à la loi, en lien avec des procédures juridiques réelles ou potentielles, ou encore pour affirmer, appliquer ou défendre nos intérêts juridiques ;
- des personnes tierces, entre autres nos représentants ou les sous-traitants qui nous aident à communiquer des informations à l'Utilisateur ou à proposer des produits, des services et de la commercialisation directe ; et
- des personnes tierces, afin de rassembler et de traiter les données.

5. COMMUNICATION DE DONNÉES PERSONNELLES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Les données personnelles que nous rassemblons sont conservées et traitées en Estonie, Allemagne, France, Belgique, République tchèque, au Danemark, en Norvège, Suède, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Autriche, Suisse, Croatie, à Chypre, en Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, au Luxembourg, à Malte, en Hollande, au Portugal, en Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne et aux États-Unis d'Amérique, soit dans les lieux où nous sommes présents ou dans les lieux où sont présents nos partenaires, nos filiales et nos prestataires de services tiers. Lorsque vous nous communiquez vos données personnelles, vous acceptez qu'elles soient communiquées à des tiers de ces nationalités.

Nous nous assurons que les données personnelles qui sont transmises d'États appartenant à l'Espace économique européen vers des États se trouvant en dehors de cet espace soient protégées avec les moyens appropriés, par exemple en employant les clauses standard de

protection des données validées par la Commission européenne, en appliquant des règles contraignantes pour les entreprises ou par d'autres moyens légalement acceptables.

Lorsque nous transmettons des données individuelles émanant d'un État n'appartenant pas à l'Espace économique européen vers un autre État, vous certifiez et vous acceptez que pour des tiers soumis à d'autres juridictions, il est possible que ne s'appliquent pas les mêmes règles de protection des données que dans nos juridictions. Il existe un danger que lorsque ces tiers se livrent à des actions qui sont en contradiction avec les dispositions des lois sur la confidentialité des données ayant cours dans nos juridictions, vous n'ayez pas nécessairement la possibilité d'entamer une procédure sur la base des lois sur la confidentialité ayant cours dans nos juridictions.

6. DROITS DE L'UTILISATEUR EN LIEN AVEC SES DONNÉES PERSONNELLES, CONTRÔLE DES DONNÉES PERSONNELLES

Choix et accord. Lorsque l'Utilisateur nous communique ses données personnelles, il accepte qu'elles soient rassemblées, conservées utilisées et diffusées conformément aux principes exprimés dans ce texte. Si l'Utilisateur a moins de 16 ans, il doit avoir l'autorisation d'un parent ou d'un tuteur légal pour consulter le site internet ou l'application mobile, et le parent ou le tuteur légal doivent avoir donné leur accord pour que l'Utilisateur nous communique ses données personnelles. L'Utilisateur n'est pas obligé de nous communiquer ses données personnelles, mais s'il ne le fait pas, cela peut avoir un effet sur ses possibilités d'utilisation du site internet et/ou de l'application mobile ou sur l'accessibilité des produits et/ou des services proposés par l'intermédiaire du site ou de l'application.

Informations obtenues par un tiers. Lorsque des informations personnelles sur un Utilisateur nous sont communiquées par un tiers, nous protégeons ces données conformément aux principes exposés ici. Si vous êtes un tiers qui communique des données personnelles concernant une autre personne, vous assurez que vous avez obtenu l'accord de cette personne pour communiquer ses données.

Limitations. Vous pouvez décider de limiter la collecte ou l'utilisation de vos données personnelles. Si vous vous êtes préalablement mis d'accord avec nous sur le fait que nous pouvons utiliser les données personnelles de l'Utilisateur pour du marketing direct, vous pouvez changer d'avis à tout moment, en vous mettant en contact avec nous selon le moyen indiqué plus bas. Si vous nous demandez de limiter la façon dont nous utilisons les données personnelles de l'Utilisateur, nous informons ce dernier de l'influence qu'aura cette limitation sur la façon dont vous pouvez utiliser notre site internet, notre application mobile ou nos produits et services.

Accès et transmission des données. Vous pouvez demander des détails pour savoir quelles informations nous conservons sur vous en tant qu'Utilisateur. Vous pouvez demander une copie des données concernant l'Utilisateur que nous conservons. Si possible, nous vous fournissons la réponse sous le format CSV ou un autre format lisible en machine et facilement compréhensible. Vous pouvez à tout moment demander la suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez demander que nous transmettions ces données à un tiers.

Correction. Si vous découvrez que les données personnelles conservées à propos de vous en tant qu'Utilisateur sont inexactes, périmées, incomplètes, insignifiantes ou trompeuses, nous vous prions de vous mettre en contact avec nous selon le moyen indiqué plus bas. Nous

prendrons des mesures raisonnables pour corriger les données que vous considérez comme inexactes, incomplètes, trompeuses ou périmées.

Notification d'une infraction relative aux données. Nous nous conformons aux lois qui s'appliquent à nous en matière d'infractions relatives aux données.

Réclamations. Si vous estimez que nous avons enfreint une loi sur la protection des données et si vous souhaitez présenter une réclamation, nous vous invitons à vous mettre en contact avec nous par le moyen indiqué plus bas, et à nous communiquer tous les détails relatifs à cette infraction. Nous examinerons votre réclamation sans tarder et nous répondrons par écrit à l'Utilisateur en exposant les résultats de notre enquête et les mesures que nous nous proposons de prendre pour traiter la réclamation de l'Utilisateur. De plus, vous avez la possibilité de vous mettre en contact avec un organisme régulateur ou un organisme de protection des données au sujet de votre réclamation.

Renonciation aux annonces. Pour renoncer à faire partie de notre base de données d'adresses e-mail ou à recevoir nos informations (entre autres les informations commerciales), nous vous prions de vous mettre en contact avec nous en utilisant le moyen indiqué plus bas ou de nous l'indiquer dans le lien de désinscription approprié.

7. COOKIES

Nous utilisons des cookies pour collecter des données sur l'Utilisateur et les actions de l'Utilisateur sur notre site internet. Un cookie est un petit fichier de données que notre site internet enregistre dans l'ordinateur ou le téléphone mobile de l'Utilisateur et qu'il réutilise à chaque visite de notre site internet afin de nous permettre de comprendre comment vous utilisez ce site internet. Ceci nous aide à proposer à l'Utilisateur des contenus ajustés selon ses préférences.

8. TRANSMISSION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

En cas de prise de contrôle de notre entreprise ou de ses actifs, ou s'il devait arriver que nous cessions notre activité ou que nous fassions faillite, les données font partie de ce qui est transféré à la personne ayant pris le contrôle. Vous assurez avoir été informé du fait qu'une telle transmission puisse avoir lieu et que la personne qui réaliserait cette prise de contrôle peut continuer à utiliser les données personnelles de l'Utilisateur dans le respect de ses propres principes.

9. LIMITES SUR NOS PRINCIPES

Notre site internet et notre application mobile peuvent créer des liens avec des sites internet extérieurs, sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Nous vous prions de noter que nous ne pouvons pas contrôler le contenu ni les principes de tels sites internet, et que nous ne sommes pas responsables de leur politique de confidentialité.

10. MODIFICATIONS APPORTÉES À CES PRINCIPES

Nous pouvons modifier ces principes à notre convenance pour refléter les pratiques couramment admises. Nous prendrons des mesures raisonnables pour informer les utilisateurs des modifications au moyen du site internet et de l'application mobile. Si vous continuez à utiliser

notre site internet après la modification de ces principes, vous exprimez votre accord avec notre façon de traiter la confidentialité et les données personnelles.

Si nous apportons des modifications importantes à ces principes, par exemple si nous changeons les bases juridiques du traitement des données personnelles de l'Utilisateur, nous vous demanderons de donner une nouvelle fois votre accord à notre politique de confidentialité modifiée.

Nous vous prions d'adresser toutes vos questions concernant les règles de confidentialité à beast@electricbeast.co